



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADEMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LP120002903

Dénomination nationale : Logistique

Spécialité : Informatique

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle en formation initiale a été ouverte en 2004 à l'IUT de Montluçon. Son caractère est innovant en matière de logistique avec des enseignements et un approfondissement des méthodes et outils informatique, permettant aux licenciés de mettre en œuvre des solutions informatiques répondant aux besoins précis des organisations. Les métiers visés sont : logisticien informaticien pour les emplois de responsable de planification des ressources de production, responsable de la distribution physique, responsable d'entrepôt, gestionnaire de stock, chargé de l'organisation logistique. Les diplômes permettant d'accéder à cette licence professionnelle sont les BTS « Transport », « Informatique de gestion » (IG), « Informatique et réseaux pour l'industrie et services techniques » (IRIS), également les DUT « Gestion, logistique et transport » (GLT), « Qualité, logistique industrielle et organisation » (QLIO), « Statistiques et traitement informatique des données » (STID), et dans une moindre mesure, des L2. Peu d'information est fournie sur l'ouverture au profil éco-gestion qui serait éventuellement recruté et sur les parcours permettant l'intégration dans la licence professionnelle. Le positionnement dans l'offre globale évoque les connexions avec les parcours en amont et autres licences professionnelles, mais ni dans l'offre générale de l'établissement, ni dans le contexte régional.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	19
Taux de réussite	86 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2/78
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	99 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	17 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	66 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il existe deux co-responsables de la formation, maîtres de conférences. L'organisation de l'équipe pédagogique repose sur une complémentarité des rôles bien expliquée, en lien avec les professionnels. Associé au pilotage, il est présenté un conseil de perfectionnement, opérationnel, mais il manque des précisions sur sa représentation, en particulier du côté des professionnels. La politique de partenariat avec le monde professionnel est clairement évoquée ; en revanche, les conventions qui permettraient de formaliser ces relations ne sont pas établies. L'équipe pédagogique est composée de professionnels de qualité, mais leur contribution est insuffisante ; ce qui pourrait conduire à un manque d'implication des entreprises et, à l'avenir, pourrait avoir un impact sur la pérennité de la formation.



Le public est majoritairement titulaire d'un DUT, et l'insertion professionnelle est satisfaisante. Le taux de diplômés en emploi est de 66 %, mais ce chiffre est en constante diminution (de 77 % à 60 %), et associé à une poursuite d'études comprise entre 26 % à 20 %. On peut mettre en évidence un bon suivi de l'insertion professionnelle des diplômés. Si l'auto-évaluation, conduite avec sérieux par l'établissement, est pertinente, l'utilisation qui en est faite ne semble pas optimale.

- Points forts :

- L'insertion professionnelle satisfaisante.
- Le contenu de la formation en adéquation avec les objectifs d'insertion professionnelle.
- La pertinence des stages.

- Points faibles :

- L'engagement des entreprises en termes de partenariat.
- Le conseil de perfectionnement peu actif.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé à l'établissement de définir le rôle et les missions attribués au conseil de perfectionnement. L'amélioration du fonctionnement de ce conseil permettrait d'avoir une vision plus stratégique et prospective du développement de cette spécialité. Il serait souhaitable de formaliser les relations avec la Chambre de commerce et d'industrie afin de valoriser et d'augmenter l'implication des entreprises dans la formation pour aider à son développement et assurer sa pérennité dans l'offre de formation de l'Université Clermont-Ferrand 2.